



LFFS – CEP LUX

(A renvoyer)

au secrétariat provincial :

Freddy Merlot

Avenue Numa Ensch Tesch, 22 – 6700 ARLON

☎ : 063 / 22.32.46 – GSM : 0496 / 25.81.53

✉ : freddy.merlot@lffs.eu



REMISE DE MATCH

Match	LU	Série		Seniors (*)	Vétérans (*)	Dames(*)
-------	----	-------	--	-------------	--------------	----------

VISITÉS	
Matricule	Club

et

VISITEURS	
Matricule	Club

La rencontre :

prévue : Semaine le (jour)..... (date)// à hr

se jouera : Semaine le (jour)..... (date)// à hr.....

Salle de : Abréviation de la salle :

Signature CQ visité :

Nom et prénom :

Date :

ACCORD ou REFUS (*) DU C.E.P. transmis aux deux clubs

Date : Paraphe :

(*) Barrer la mention inutile – (*ne rien inscrire dans cette case s.v.p.*)

Version 07/2021

Règle applicable à tous les clubs : Article 183 du Règlement Organique et Article 51 du RP Lux

- 183.1 Principe (Art 51.1 du RP Lux)
- 183.1.1. Indisponibilité de la salle (Art 51.1 a du RP Lux)
- 183.1.2 Conditions atmosphériques (Art 51.1 b du RP Lux)
- 183.1.3 Terrain impraticable (Art 51.1 c du RP Lux)
- 183.1.4 Panne de voiture ou de car (Art 51.1 d du RP Lux)
- 183.1.5 Participation à une sélection officielle (Art 51.1 e du RP Lux)
- 183.7 Appréciation des cas de force majeure
- ➡ 183.8 Organisation des matchs remis (Art 51.2 du RP Lux) ←